

L'avenir de vente directe en horticulture?

Association des anciens élèves de Lullier

Nicolas Bezençon

Je ne suis pas un spécialiste de la fleur coupée ni de la pépinière

Je travaille beaucoup sur le développement des circuits courts et le développement de l'agriculture contractuelle de proximité en Suisse. Ce système de commercialisation touche pour l'instant les légumes, les fruits, les céréales, les produits laitiers et la viticulture (pas de fleurs coupées, ni de plantes en pot)

Dans le terme agriculture, je comprends aussi l'horticulture



Uniterre soutient:

Une **agriculture paysanne** – et non industriel - de dimension humaine

Cette agriculture doit répondre aux différents besoins de la société:

- Besoin alimentaire,
- Besoin d'assurer la présence d'activités sociales et économiques en milieu rural,
- Besoin de biens et services,
- Besoin concernant la qualité et la diversité du milieu naturel.

L'agriculture paysanne tient compte de trois dimensions:

- **Dimension sociale** basée sur l'emploi, la solidarité entre paysans et régions.
- **L'efficacité économique**: créer de la valeur ajoutée et obtenir des prix rémunérateurs en rapport aux moyens de production mis en œuvre et aux volumes produits; condition pour le maintien de nombreux actifs dans le secteur. Production de qualité.
- **Respect des consommateurs et de la nature** (qualité, traçabilité, équilibre écologique, paysages, biodiversité etc.).

Quelques positionnements

Uniterre:

Refuse une **restructuration administrée** de l'agriculture qui choisirait, et imposerait par des mesures législatives, quels types d'exploitations ont un avenir en Suisse.

S'engage résolument pour des **filières agro-alimentaires** durables et équitables (social, écologique, économique).

Est conscient que la multifonctionnalité de l'agriculture c'est une agriculture diversifiée, qui, en fonction de son ancrage territorial, **répond à des attentes spécifiques de la population** (zones périphériques, rurales, périurbaines, etc.).

Quelques positionnements

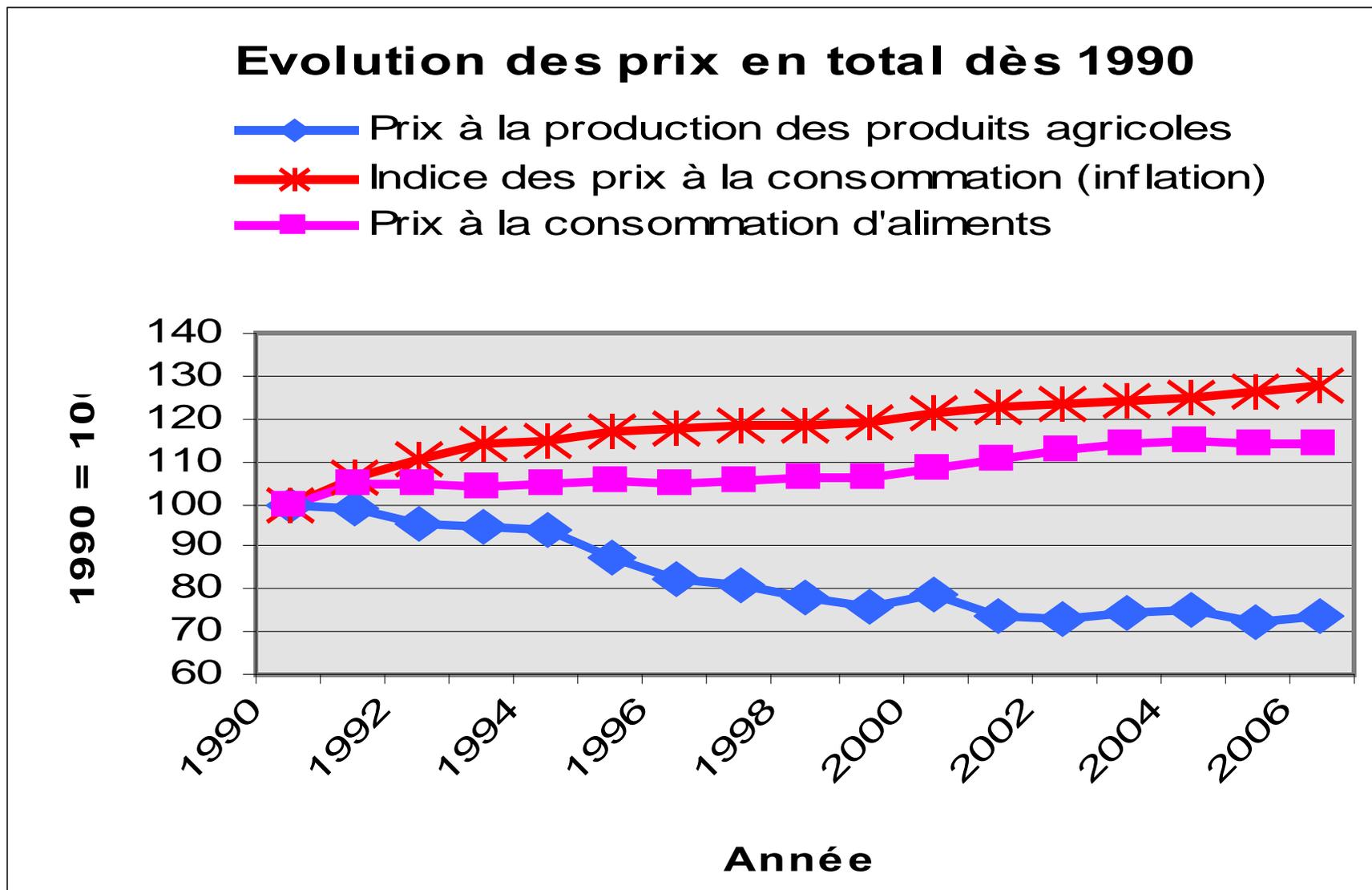
Uniterre

Pense que **la terre** est l'outil principal de travail de la famille paysanne et non un objet spéculatif; le sol est un bien limité à préserver et à transmettre.

Soutien le développement de **projets d'agriculture de proximité et/ou contractuelle** rapprochant producteurs et consommateurs en Suisse romande et Suisse alémanique.

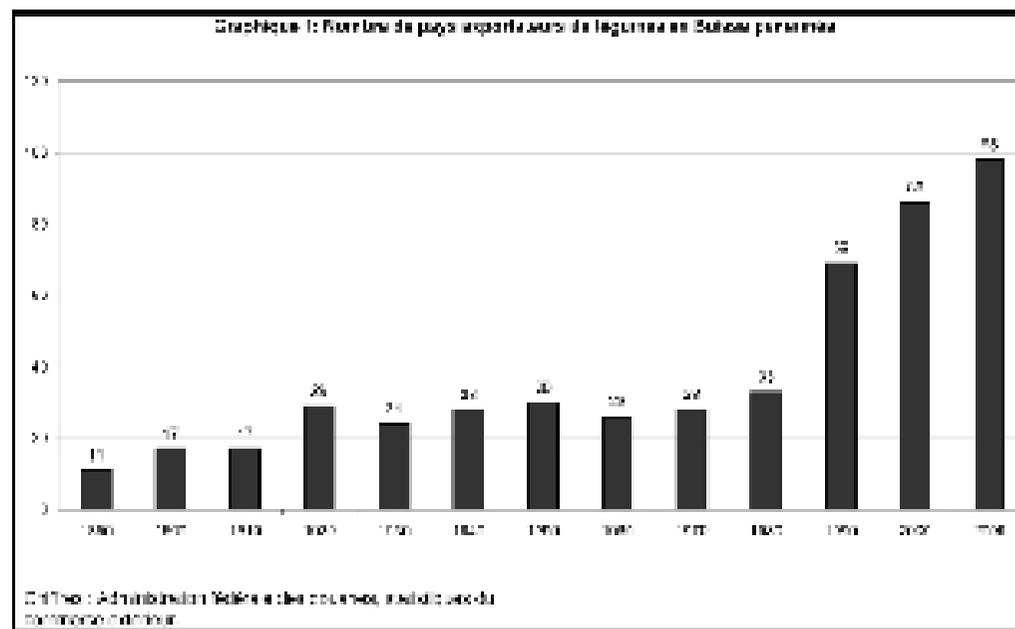
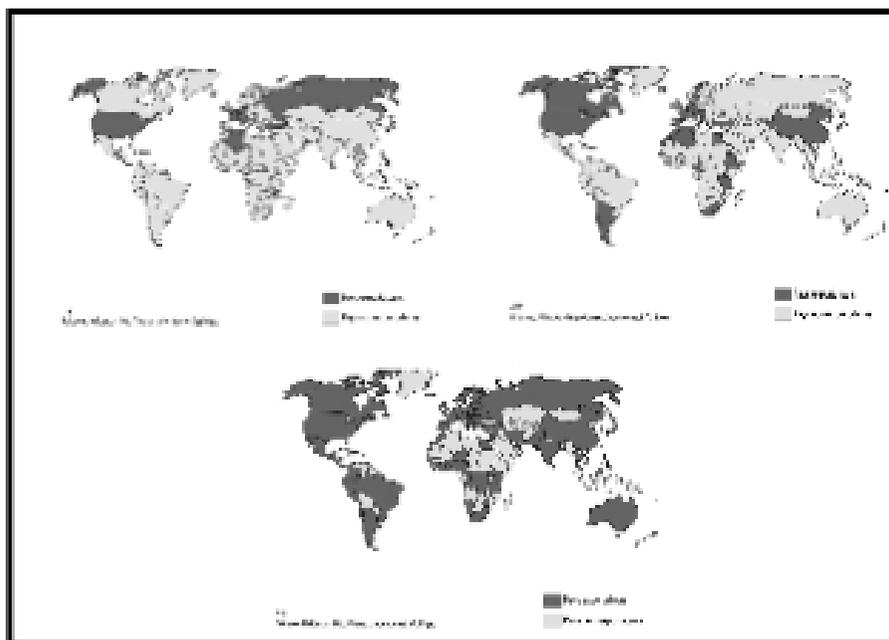
Par la volonté de promouvoir le concept de **souveraineté alimentaire**, se positionne clairement pour mettre une priorité sur une production agricole locale pour nourrir la population plutôt qu'une priorité au commerce international.

Prix à la production-consommation



Provenance des légumes frais

Pays exportant vers la Suisse en 1890, 1950 et 2005.



Source: Université de Neuchâtel, Camille Kroug

Agriculture contractuelle de proximité:

- soutien au démarrage de projets Suisse allemande et romande
- Communication vers le grand public
- Travaille à l'FRACP

Filières locales:

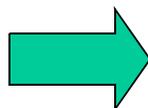
- Souveraineté alimentaire
- Commission circuits courts
- Soutien à des filières agroalimentaires locales et économiquement viable pour les consommateurs, les familles paysannes et les ouvriers
- Création d'emplois



Une rencontre entre consommateurs et producteurs

- Quantité définie
- Diversité définie
- Mode de production défini
- Prix défini
- Rythme de livraison défini
- Paiement à l'avance & risque partagé

Un contrat entre consommateurs et producteur(s)



Engagement du consommateur et du producteur

- 25 initiatives d'agriculture contractuelle en Suisse romande
- 4 initiatives en Suisse allemande
- 80 familles paysanne
- Fort développement
- Près de 8000 familles de consommateurs
- Dynamisme rurbain
- Intérêt des consommateurs et des producteurs
- Présence dans tous les cantons romands et en Suisse allemande
- Tous les produits alimentaires sont concernés
- Reconnaissance nationale (AgroPrix 2009), film, etc

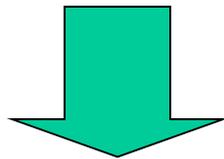
L'agriculture contractuelle de proximité (ACP)



L'agriculture contractuelle de proximité (ACP)

**L'ACP lie concrètement le(s)
producteur(s) et les consommateurs.
Implication de chacun et
interdépendance**

- Échanges (prix rémunérateur, production, transparence...)
- Compétences
- Visions et sensibilités communes



Alliance forte entre
consommateurs et
producteurs



L'agriculture contractuelle de proximité (ACP)

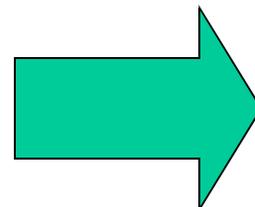
Richesse des structures

- Coopératives
- Associations
- Groupement de producteur
- ...

Développement de différentes formules

- Rythme de livraison
- Contenu du panier
- Implication du consommateur ou du producteur
- ...

ACP ≠ production de niche



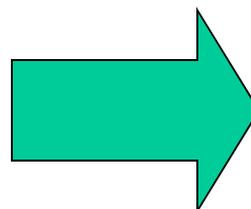
Laboratoire de travail
(systèmes d'échanges,
calcul d'un prix,
production)

- Implication dans d'autres filières (prix,...)
- Application concrète de la souveraineté alimentaire

Pourquoi une fédération romande?

Etablir un réseau entre toutes les initiatives

- Partage des expériences (techniques, organisation, soutien à d'autres initiatives)
- Regroupement des besoins et des problèmes
- Visions et revendications communes
- Communication vers d'autres milieux et d'autres partenaires
- Reconnaissance du système
- Elaboration d'une charte commune



Regroupement des forces pour améliorer l'efficacité dans le développement et la reconnaissance de l'agriculture contractuelle de proximité.

Philosophie générale

Définir les **principes de base** régissant toutes les initiatives d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) actuelles et futures.

Constitue un **socle commun** aux différentes initiatives, permettant de rendre leur fonctionnement lisible et vérifiable.

*«Peut-on développer un projet de type ACP
avec d'autres produits horticoles?
Atouts, limites, prix équitables, partenaires?»*



Uniterre
Avenue du Grammont 9
1007 Lausanne
Tél: 021 601 74 67
info@uniterre.ch
www.uniterre.ch

Charte de la fédération romande

Quelques points principaux

- Intégration dans le processus de production et de transformation les principes de la durabilité, à savoir le **respect de normes économiques, sociales et environnementales**.
- favoriser un développement agricole qui permette au plus grand nombre d'agriculteur-trice-s de **maintenir leur exploitation ou d'accéder au métier** et d'en dégager un revenu rémunérateur.
- Les **normes légales et professionnelles** en vigueur concernant l'emploi des salarié-e-s agricoles et de tout employé-e stagiaire ou bénévole doivent être respectées.

Quelques points principaux

- Chaque membre (production et consommation) est encouragé à **minimiser l'impact** de ses activités sur l'environnement.

Respect des labels de production existants (PER, IP-Suisse, BIO)

BIO particulièrement encouragé

Pour une agriculture sans OGM

Favoriser la diversité des produits et la biodiversité végétal

- Favoriser et **développer au maximum la relation directe** entre consommateurs et producteur-trice-s.

Charte de la fédération romande

Quelques points principaux

- **assurer une transparence des actes de production, de transformation et de commercialisation** (filères maîtrisée par les producteurs et les consommateurs)
- **Partenariat avec d'autres artisans** recherchées (transformation) pour autant que la transparence et la filière puisse être maîtrisée
- **Informations** régulières avec les consommateurs
- **Etablissement d'un contrat** entre les partenaires (généralement pour un an)

Quantité, qualité, rythme de livraison, paiement à l'avance, prix définis et rémunérateurs
- **Processus de formation et d'évolution interne**